

L'UFJB cultive les marguerites et les chardons

Autor(en): **nho**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **86 (1998)**

Heft 1416

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284687>

Nutzungsbedingungen

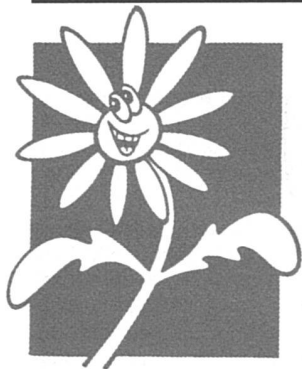
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'UFJB CULTIVE LES MARGUERITES ET LES CHARDONS



Dans le Jura bernois, l'Union des femmes (UFJB) a décidé de s'engager clairement dans la campagne cantonale en vue des élections du mois d'avril). Avec une once d'originalité et pas mal d'humour, l'association qui draine plus d'une centaine d'adhérentes a décidé de décerner une marguerite ou un chardon aux partis qui privilégient ou négligent les préoccupations des femmes.

Mais encore fallait-il imaginer

ces prix avant que le jury ne les attribue. Aussi l'UFJB a-t-elle lancé un concours de création en novembre dernier, invitant tout un chacun à imaginer une «Marguerite» et un «Chardon». L'action a porté ses fruits au-delà de toutes espérances. Pas moins de 36 œuvres ont été présentées par des enfants, des adolescents, des enseignants et même des professionnels des arts graphiques. C'est parmi ces derniers que l'on

retrouve le lauréat de ce concours aux prix symboliques. Une personne de la région, qui plus est. La marguerite et le chardon de Denys Mathey, dessinateur de BD, né à Tramelan et officiant actuellement à Bruxelles, ont rassemblé le plus de suffrages. La fleur que l'on effeuille éclate de joie, le sourire malicieux. Quant à la plante de nos campagnes, elle est particulièrement grincheuse et féroce. Ces deux «personnages», désormais emblématiques de l'UFJB, seront

décernés officiellement à des partis au terme de la campagne électorale, le 23 avril prochain, par un jury constitué paritairement de membres de l'UFJB et de représentants des partis du Jura bernois.

Ces prix continueront à être attribués après les élections cantonales. Que ce soit à des partis ou à des associations ou institutions œuvrant en faveur des femmes.

(nho)

NOMBRE RECORD DE CANDIDATES AUX ÉLECTIONS

La campagne électorale pour le renouvellement du Grand Conseil bernois, le 19 avril prochain, a commencé. Le dépôt des listes est arrivé. Et ce sont quelque 573 femmes et 1081 hommes qui vont tenter leurs chances, soit davantage de candidats qu'il y a quatre et huit ans. Comme quoi, si le souverain se déplace de moins en moins pour voter, l'attrait pour le parlement semble en hausse.

Réparties sur 221 listes et 17 partis, les 1654 personnes qui briguent un siège ne seront plus que 200 à l'arrivée.

Les femmes forment un peu plus du tiers des candidatures. Une situation qui prévalait déjà il y a quatre ans. Mais ce sont surtout les formations de gauche qui leur font la part belle. Sur ses 31 listes, le Parti socialiste propose ainsi 101 femmes et 132 hommes. Avec 13 listes, la Liste libre lance dans la bataille 70 femmes et 60 hommes. Même tendance (inversée) à l'Alliance verte et sociale qui aligne 29 femmes et 18 hommes.

Même l'Union démocratique fédérale (UDF), pourtant fort conservatrice, présente un nombre conséquent de femmes, soit 71 sur 230 candidats.

En ce qui concerne les élections au Conseil exécutif, même s'il n'existe pas de dates limites et donc de dépôt de listes, les candidats resteront probablement au nombre de treize, dont sept femmes. Un record!

Le Conseil exécutif actuel compte une majorité de bourgeois et deux politiciennes. Trois agrariens et deux radicaux le composent en compagnie de deux socialistes. Cette année, à moins d'un miracle, il devrait en aller de même après les élections, étant entendu que la droite est largement majoritaire en terre bernoise et que le système électoral dit majoritaire n'est pas tendre pour l'opposition.

Plus grand parti du canton, l'UDC présente les conseillers d'Etat sortants Elisabeth Zölch et Hans Lauri, les radicaux font de même avec Mario Annoni. Le seul francophone du gouvernement bernois sera accompagné par la députée Dora Andres, qui a devancé le favori des caciques du parti lors de la course à l'investiture.

À gauche, le Parti socialiste présente, lui aussi, ses deux conseillers d'Etat sortants, Dori Schaer et Samuel Bhend. Ils figureront sur la même liste que la députée socialiste Elisabeth Gilgen, que la remuante Bernoise Regula Rytz de l'Alliance verte et sociale et que la Seelandaise Barbara von Escher.

En plus de ces deux blocs traditionnels, trois candidats, dont deux femmes, issus de formation marginales brigueront également quelques poignées de voix. Ce qui fait que, pour l'anecdote, les candidates au Conseil exécutif devraient être plus nombreuses que les candidats. Mais les chances réelles qu'il y ait plus de deux femmes conseillères d'Etat, comme c'est le cas actuellement, au matin du 20 avril, ne sont que faibles.

Nicole Hager Oeuvery

BRÈVES

Genève

Campagne de dépistage bloquée à Genève

Le cancer du sein est l'une des plus importantes causes de mortalité chez les femmes. A la suite d'une mobilisation des organisations féminines, les autorités fédérales ont accepté de prendre en charge le remboursement des mammographies de dépistage notamment pour toutes les femmes de plus de 50 ans. Ce qui implique concrètement la signature d'une convention entre les partenaires de la santé publique sur le prix et les modalités de l'examen.

Dans le canton de Genève, une convention a été élaborée par la Fédération genevoise des assurances maladie (FGAM), l'Association des médecins genevois (AMG) et le Département de l'action sociale et de la santé (DASS) en vue de la création d'un Centre cantonal de dépistage. Signée déjà en décembre par les deux premiers partenaires à la négociation, elle attend encore la ratification des autorités genevoises. Lesquelles devront assumer le coût de la mise sur pied du centre. Or, précise François

Longchamp, secrétaire général du DASS, la convention a été signée par la FGAM et l'AMG alors que le budget 1998 était déjà sous toit. La création du centre implique de contacter toutes les femmes de 50 à 69 ans résidant dans le canton, de contrôler régulièrement le matériel de radiologie et de procéder à plusieurs lectures de contrôle des clichés en raison des difficultés d'interprétation. Ce qui se traduit en chiffres par une dépense unique de 200'000 francs pour l'équipement et des frais annuels de 700'000 francs pour le fonctionnement du centre. Choix épineux pour le chef du DASS Guy-Olivier Segond: pour le démarrage effectif du centre, il lui faudra trouver cette somme en coupant sur d'autres postes du budget. Réponse attendue pour Pâques. La mammographie de dépistage est actuellement considérée comme le moyen le plus efficace pour diminuer l'impact du cancer du sein dans la population féminine âgée de plus de 50 ans. Pour les femmes plus jeunes, en raison de la plus forte densité des seins, l'efficacité reste très controversée et seules celles qui présentent un risque particulier - antécédents personnels ou familiaux - pourraient bénéficier d'une surveillance régulière. Le canton de Vaud conduit depuis 1993 un